



— centre d'art
contemporain
de malakoff —
maison des arts
+ supérette —

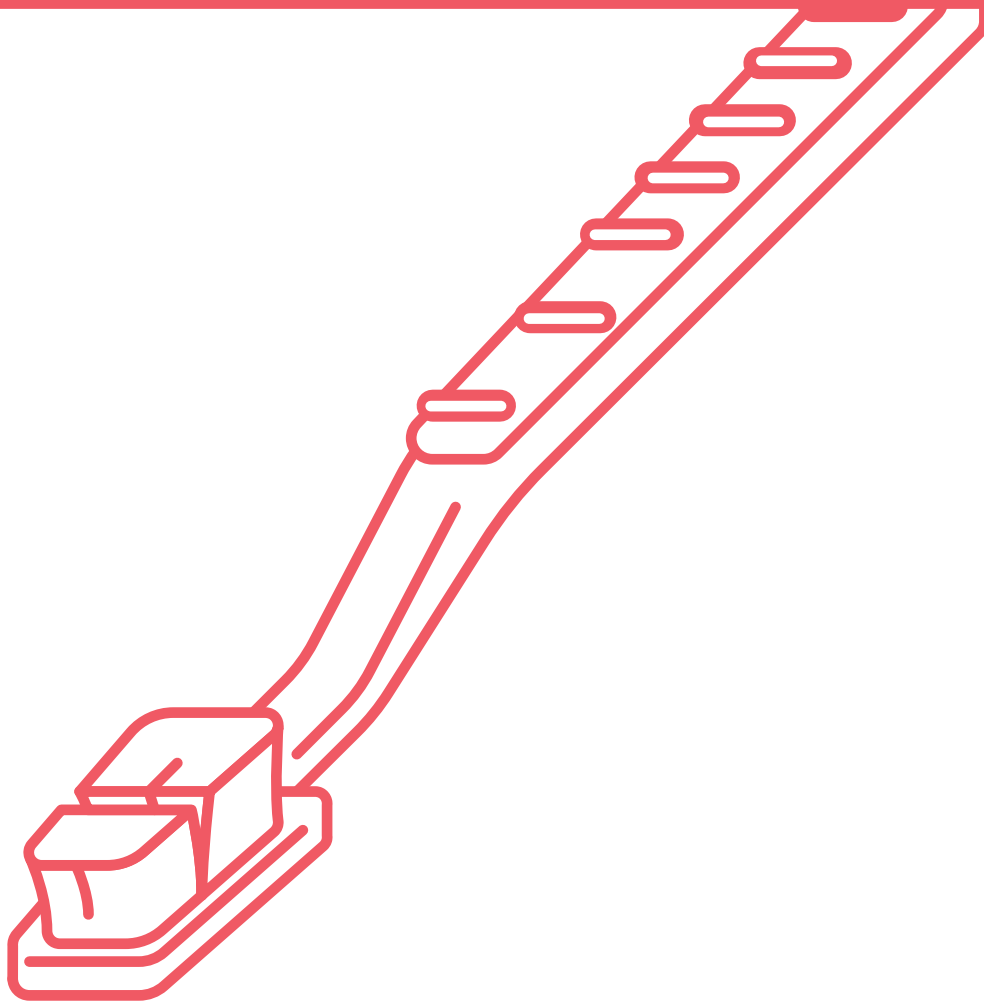
maison des arts
105, avenue
du 12 février 1934
92240 malakoff

supérette
28, boulevard
stalingrad
92240 malakoff

renseignements
maisondesarts.
malakoff.fr
01 47 35 96 94
entrée libre

Ville de Malakoff

2024 — 2025 — 2026 un centre d'art nourricier



appel à résidence pour collectif d'artistes-auteur-ric-e-s

résidence de mars à juin 2025

date limite de candidature : 23 septembre 2024

le centre d'art

Le centre d'art contemporain de Malakoff déploie ses actions entre deux lieux : la maison des arts, lieu de diffusion, et la supérette, lieu d'expérimentation.

Laboratoire émetteur d'idées, d'utopies et de formes inédites, lieu de rencontre avec les auteur·rice·s, initiateur de débats et d'échanges sur les mutations de notre société, le centre d'art reste avant tout le lieu du projet de l'artiste. Il s'emploie, à ce titre, à leur donner les conditions favorables pour développer leur recherche, ainsi que la possibilité de produire et d'exposer. Le centre d'art est un lieu également de ressources et de soutien intellectuel, technique et administratif.

Depuis 2015, les réflexions du centre d'art portent sur deux axes de recherche particuliers : la valorisation du statut des auteur·ice·s, la notion de travail collectif et la seconde réflexion autour des enjeux écoresponsables et des alternatives écologiques dans le secteur des arts visuels. L'observation tout comme l'application de ces recherches s'expriment dans les projets mis en œuvre sur les deux sites du centre d'art.

Le centre d'art est membre des réseaux TRAM, DCA, BLA! et Arts en résidence-réseau national.

« le centre d'art nourricier »

La politique du centre d'art porte une attention particulière vis-à-vis des enjeux sociaux et environnementaux. Depuis plusieurs années, l'équipe a mis en place une série de bonnes pratiques et mesures pour être en attention avec son environnement et réduire son impact carbone.

Le centre d'art lance un projet sur trois ans, intrinsèquement lié à ses axes de recherches. Un centre d'art nourricier, se manifeste comme un lieu écocitoyen, qui réunit des auteur·rice·s, des habitant·e·s, des usager·ère·s devenant transmetteur·euse·s de leurs savoir-faire. Portant une attention à la transmission, le centre d'art se réinvente encore et souhaite re-questionner, repenser et renouveler les modes de partage, dans la volonté de penser en commun, de s'alimenter ensemble, de se nourrir des savoirs et des ressources de chacun·e. Le projet souhaite être inclusif et selon un principe d'économie contributive. Il se fabrique depuis des espaces permanents comme la cuisine, le potager participatif, la vidéo-room, la pépinière, l'agora, la résidence, l'atelier, la librairie consultative, les temporaires et se géolocalisent principalement sur ses deux sites : maison des arts et supérette.

Le projet se manifeste, comme **lieu éco-citoyen** qui convit des citoyen·ne·s, qu'ils soient artistes-auteur·rice·s, habitant·e·s du territoire, jardinier·ères, à partager autour d'envies ou sujets communs à débattre et à transmettre.

Comme une **école éco-expérimentale** qui décroïssonne ses savoirs, le centre d'art nourricier lie des auteur·rice·s, artisan·e·s, citoyen·ne·s devenant enseignant·e·s, transmetteur·euse·s, il s'appuie sur des savoir-faire et ressources des habitant·e·s de Malakoff et d'ailleurs.

Comme **expérience éco-conçue**, de la fabrication, à la vie du lieu et des modules, tout est au maximum éco-conçu, (les meubles, les œuvres, les performances, les ateliers, les fluides, la communication...).

la supérette

« La supérette » a été mise à disposition par Paris Habitat au profit de la ville de Malakoff pour son centre d'art le 5 décembre 2019. En accord avec ses partenaires*, le centre d'art a choisi d'y faire des résidences de jour pour collectifs d'auteur·rice·s – la forme collective étant peu soutenue par la politique culturelle actuelle en France – et d'y associer une programmation de soutien aux artistes-auteur·rice·s qui expérimentent des projets collaboratifs.

un lieu de rencontre

Dans un espace de près de 200 m² ouvert sur l'espace public, la supérette se situe dans un quartier construit au début des années 1960, au rez-de-chaussée de l'un des immeubles d'habitation. Le lieu et sa programmation sont en attention avec son environnement, ses habitant·e·s et ses usager·ère·s (associations, commerçant·e·s, gardien·ne·s d'immeubles), avec lequel·le·s l'équipe du centre d'art nourrit un dialogue qui se construit au fil du temps et des rencontres.

un lieu de réflexion

La supérette est un lieu propice à l'échange et à la collaboration avec de nouveaux·elles interlocuteur·rice·s. La programmation initiée à la supérette s'organise autour de multiples dispositifs : ateliers, discussions, lectures, tables rondes, arpentages, etc., autant de formats pouvant être saisis par le collectif en résidence, en co-construction avec l'équipe du centre d'art.

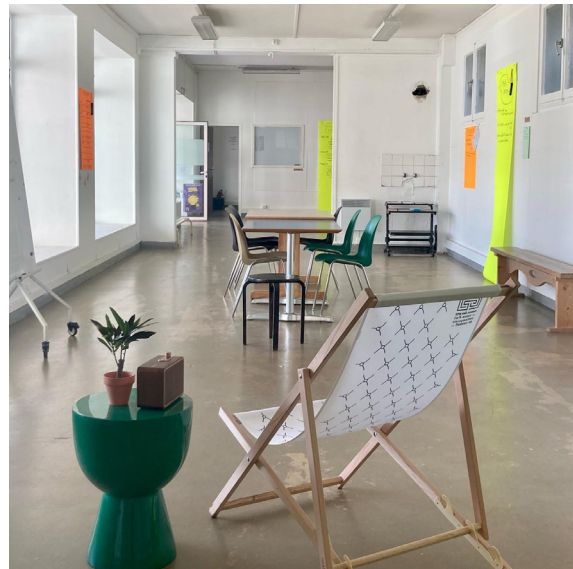
un lieu ressource

La fragilité de l'écosystème des arts visuels nécessite une attention particulière. La supérette répond à l'objectif d'être un lieu ressource pour les auteur·rice·s accueilli·e·s et plus largement pour les travailleur·se·s de l'art. Des temps de rencontres sont pensés sous la forme de discussions et de récits d'expériences qui permettent d'interroger les droits qui les concernent et la place des auteur·rice·s dans la société contemporaine. Cet axe traduit ce qui est au cœur du projet de la supérette : une approche consciente et éthique du travail artistique, pensant plus largement l'art comme possible vecteur de transformation sociale.

***Cette résidence est rendue possible grâce au soutien de la DRAC Île-de-France – ministère de la Culture et de Paris Habitat.**



espace extérieur de la supérette, 2022.
© centre d'art contemporain de Malakoff



espace de travail du collectif la buse à la supérette, 2022.
© centre d'art contemporain de Malakoff

la résidence

objectifs de la résidence

La résidence de recherche vise à :

- accompagner un collectif d'auteur·rice·s ou un projet mené en collectif, dans leur(s) recherche(s).
- favoriser et faciliter de nouvelles rencontres, collaborations et échanges.
- accueillir un collectif d'auteur·rice·s souhaitant expérimenter l'usage et la pratique d'un lieu ouvert sur le territoire : il appartiendra au collectif de définir, la manière dont iels souhaitent investir et habiter l'espace dédié (90m² - voir "salle 2" sur le plan).

temps de recherche collaboratif

Le collectif lauréat sera accompagné par le·a chargé·e de la supérette au long de leur résidence, avec des temps régulier de dialogue avec l'équipe du centre d'art autour de leur travail et de leur objectif. Il est rappelé qu'il s'agit d'une résidence de recherche et qu'aucune production d'œuvre n'est attendue dans le cadre de la résidence.

Il sera attendu de la part du collectif de :

- investir le lieu et être attentif à la vie du quartier.
- partager et rendre accessible la(eurs) recherche(s) dans le lieu. Des outils et moyens de médiation seront proposés par l'équipe du centre d'art.
- participer à des temps de réflexion collectifs.
- prévoir un temps de lancement et de restitution de la résidence ouvert aux publics.
- envisager la rencontre avec des acteur·rice·s de la vie locale au cours de la résidence, avec un niveau d'implication variable selon les objectifs de la collaboration.
- réaliser : un retour d'expérience (demi-journée), une synthèse écrite des recherches menées lors de la résidence et remettre des archives au centre d'art.

*Un collectif est un groupe composé d'auteur·rice·s travaillant ensemble. Ce groupe se définit selon ses recherches.

Il peut s'agir : d'association, de collaboration, de groupement d'auteur·ice·s autour d'un projet, etc.

**On entend par auteur·rice·s : artistes, chercheur·se·s, performeur·euse·s, chorégraphes, commissaires, philosophes, critiques, designers, architectes, médiateur·trice·s...

tou·te·s celles et ceux qui produisent de la pensée.

Deux réunion de préparation en décembre et février 2024 (rémunérée)

seront organisées avec le collectif sélectionné afin de définir le déroulé de la résidence et les moyens d'accompagnement à mettre en œuvre par le centre d'art.

la résidence

conditions informations administratives

- le collectif présentera au minimum trois, ou au maximum quatre auteur·rice·s impliqué·e·s dans la résidence.
- chaque membre du collectif doit disposer d'un numéro de SIRET, d'un Kbis ou d'un numéro d'inscription à la Maison des artistes, l'URSSAF, l'Agessa ou une association reconnue d'utilité publique.
- résidence de **4 mois** de mars à juin **2025**.
(*dates précises d'arrivée et de départ à définir avec le collectif*).

Une indemnisation de **150 € TTC** est prévue pour chaque collectif présenté au jury.

budget et honoraires

- **chaque membre du collectif lauréat percevra des honoraires de 1 200 € TTC par mois.**
- le collectif disposera d'un budget de **1 000 € TTC** destiné aux frais liés à la production du projet de la résidence (achats, locations, impressions, etc). En fonction des besoins, certains achats pérennes à la supérette pourront être discutés avec le centre d'art et pris en charge (livres, petits matériels, mobiliers).
- des frais de transport pourront être remboursés (selon une enveloppe définie en amont).
- une rémunération de **500 € TTC** est prévue dans le cadre d'une deux réunion de travail en décembre et en février (*date et horaires à définir avec le collectif*).
- une contrat sera remise au collectif, qui précisera le cadre juridique et financier de la résidence.
- si le collectif le souhaite des ateliers avec du jeune public, dans le cadre des actions d'éducation artistique et culturelle menées par le centre d'art, pourront être organisés moyennement une rémunération complémentaire.

cadre de la résidence

La supérette dispose d'un espace de 192 m² en rez-de-chaussée, au pied d'immeubles d'habitation Paris Habitat, situé à 5 min du métro de ligne 13. Le collectif disposera :

- d'un espace dédié de 90 m² (*voir "salle 2" sur le plan*)
- une cuisine avec frigo, évier, rangement et vaisselle, mobilier (tables, chaises, canapés, rangements).
- un espace de ressources documentaire dit "la librairie consultative", regroupant plus de 800 ouvrages spécialisés et archives des projets et résidences précédentes du centre d'art.
- un espace d'atelier et matériaux de récupération : bois, outillage, petits matériels
- les services techniques de la ville et d'autres partenaires malakoffiots peuvent mettre à disposition des moyens (matériels, sonos, véhicules, etc).
- un espace de stockage en sous sol, de 69 m² (accessible uniquement par l'équipe du centre d'art).
- un logement (en fonction des besoins).

processus de sélection

le dossier

Les dossiers sont à adresser en français uniquement par mail à l'adresse suivante : maisondesarts@ville-malakoff.fr, **avant le 23 septembre à midi (12h)**.

Toute candidature devra comporter les éléments ci-dessous en format PDF (poids maximum de l'ensemble : 7 Mo) :

- un dossier représentatif du travail et des recherches menées par le collectif et les projets réalisés.
- la liste de ses membres, comprenant les coordonnées complètes des membres du collectif (adresse, e-mail, téléphone), date de naissance, lieu de vie actuel.
- une réponse sera adressée aux candidat·e·s d'ici le 15 octobre 2024. Les candidats présélectionnés disposeront de 1 mois pour préparer une note d'intention de leur résidence.

le jury

- la présentation devant le jury aura lieu le **20 novembre 2024** au matin. Chaque collectif présentera une note d'intention de(s) recherche(s) qu'ils souhaitent mener lors de leur résidence, ainsi que l'usage envisagé du lieu et planning prévisionnel des quatre mois.
- l'équipe du centre d'art sera disponible en amont pour apporter des précisions (par mail ou par téléphone) aux collectifs sur le déroulé du jury ou concernant la résidence.
- chaque collectif disposera de 20 minutes de présentation, qui seront suivies de 25 minutes d'échange avec le jury.
- le jury sera composé du maire adjoint en charge des affaires culturelles de la ville de Malakoff, de la DRAC Île-de-France, d'un·e représentant·e de Paris Habitat, de la directrice de la maison des arts, centre d'art contemporain de Malakoff, d'un·e professionnel·le invité·e, d'un·e membre du collectif de l'année précédente et de la chargée de la supérette.
- d'ici 48h, les candidat·e·s seront averti·e·s des décisions du jury par téléphone, avec une réponse motivée concernant la décision du jury.

calendrier

clôture des candidatures :
le 23 septembre midi (12h)

réponse 1^{ère} sélection :
15 octobre 2024

présentation devant jury :
20 novembre 2024
réponse le lendemain

réunion de préparation :
décembre et février 2024

date de la résidence :
4 mois de résidence de
mars à juin 2025

**restitution public
de la résidence :**
du 11 au 28 juin 2025

**séance de retour d'expérience
avec l'équipe du centre d'art :**
mercredi 25 juin (demi journée)

la supérette

la librairie consultative

Le centre d'art ouvre un espace pérenne sur le site de la supérette qui accueille La librairie consultative, fonds de documentation de plus 800 ouvrages constitués et accumulés au cours des différentes saisons de sa programmation. On y trouve des publications et éditions d'artistes, des catalogues, essais, magazines, fanzines, audios, vinyles, mais aussi des ouvrages spécialisés. La librairie consultative est à considérer comme une installation vivante, qui transmet les réflexions et des recherches du centre d'art : sur le statut des auteur·rice·s, l'écologie, des imaginaires alternatifs, reflet des enjeux sociaux et culturels de notre époque.

Consultable sur place, la librairie consultative est un lieu de ressources pour les habitant·es et les auteur·rice·s, animé par des rendez-vous, arpentages, lectures, ateliers d'écriture et de micro édition. Afin de s'adresser à tous les publics, aux enfants et aux plus jeunes, la sélection sera complétée d'ouvrages adaptés à tous les niveaux de lecture.

Le mobilier de la Librairie consultative a été réalisé par l'artiste et scénographe Luna Villanueva, en collaboration avec Maxilien Hubert.

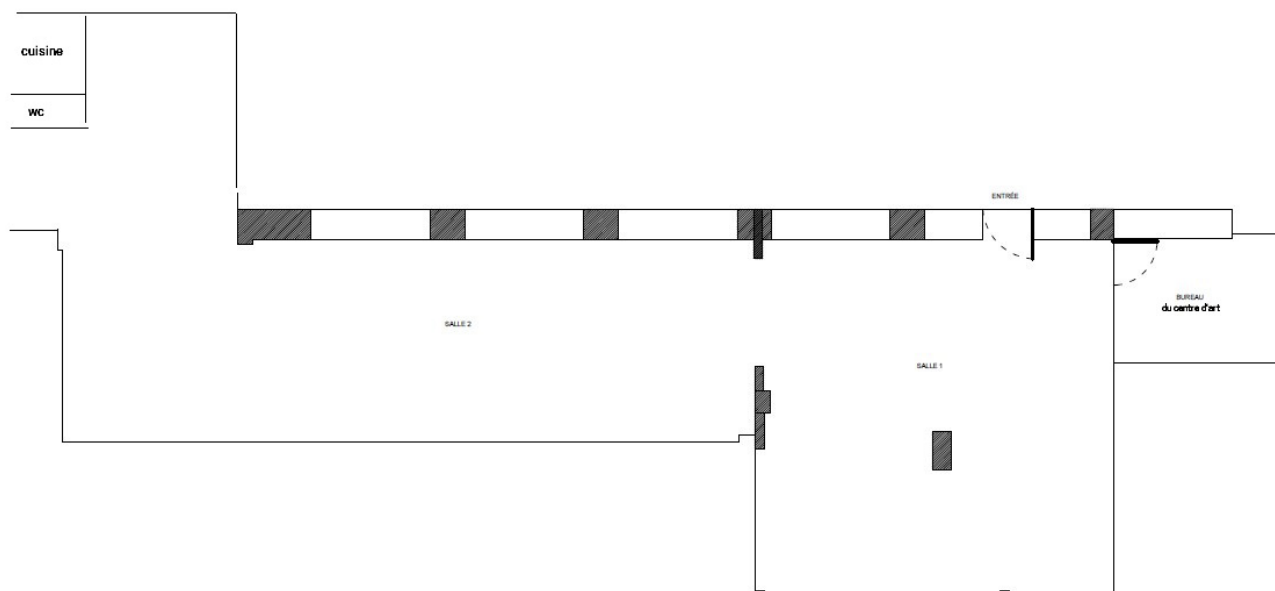
l'atelier

L'atelier permet aux auteur·rice·s, artisan·ne·s de s'emparer d'un espace de travail, avec des outils et machines à disposition, ouvert en fonction de leurs besoins de production et de construction. (projet inauguré en mars 2025)

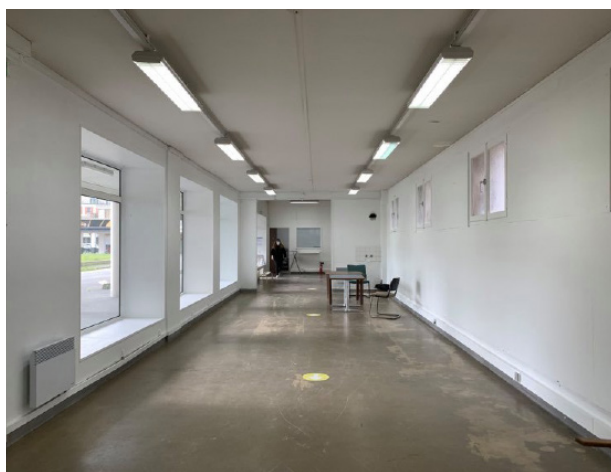


vue de la librairie consultative à la supérette- mobilier réalisé par luna villanueva et maxilien hubert.

plan de la supérette



plan de la supérette ©centre d'art contemporain de Malakoff



vue intérieur de la supérette ©centre d'art contemporain de Malakoff



vue extérieure de la supérette ©centre d'art contemporain de Malakoff

paris habitat

Avec plus de 123 000 logements, Paris Habitat est un acteur majeur du logement social à Paris et en proche banlieue. Grâce au soutien de la ville de Paris, les équipes de Paris Habitat mettent en œuvre leurs compétences et savoir-faire pour développer l'offre de logements sociaux et offrir une réelle qualité de service aux locataires. Construire, loger, réhabiliter, renouveler les territoires, attribuer des logements, assurer un cadre de vie agréable, animer la vie locale sont autant de missions qui placent Paris Habitat au cœur des problématiques sociales et urbaines actuelles.

Paris Habitat est propriétaire de 591 logements construits en 1962 par l'architecte Denis Honneger dans une opération appelé « Malakoff Sud ». Cet ensemble immobilier est composé de deux îlots d'habitation distincts, l'un, communément appelé par ses habitant-e-s, « côté rue », longe le boulevard de Stalingrad au 21 et au 28 (320 logements / 6 halls) et comprenant, en pied d'immeuble, l'ensemble des locaux commerciaux et associatifs. L'autre îlot, communément appelé par les habitants « côté jardin », est situé en contrebas du boulevard, le long de contre allées arborées aux 33 et 35 de la rue Paul Vaillant Couturier (272 logements / 6 halls).

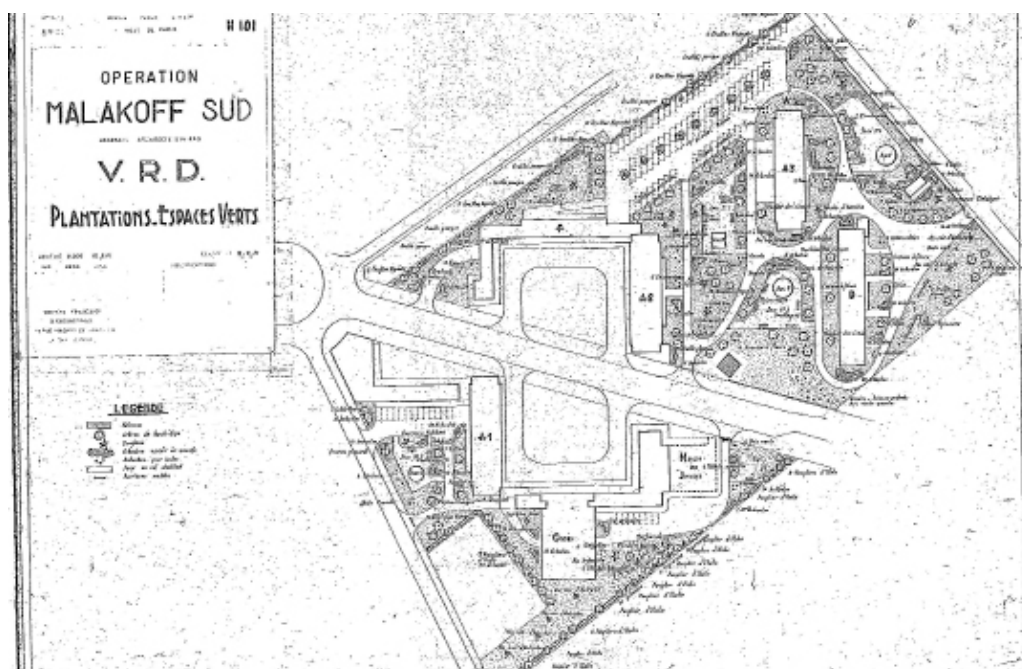
Ces deux ensembles d'immeubles, bien que construits simultanément (entre 1962 et 1967), n'ont pas, du fait de leur situations géographiques et urbaines distinctes, les mêmes problématiques d'usage et de vie quotidienne pour habitant-e-s.

Paris Habitat est un bailleur social principalement parisien soucieux d'apporter une qualité et un cadre de vie agréable à ses locataires. Favorisant et soutenant les initiatives associatives et collectives sur ses résidences, le bailleur imagine et accompagne des projets culturels innovants pour répondre aux enjeux qui se posent sur ses sites.

Le bailleur social accompagne étroitement l'activité commerciale et associative, soucieux de maintenir une activité dans ses locaux dont l'attractivité reste fragile. On trouve une vingtaine de commerces et d'associations sous les coursives. Depuis plusieurs années, Paris Habitat soutient l'animation locale, favorise la rencontre entre les locataires par le biais d'associations implantées sur le site, et plus particulièrement « deuxième groupe d'intervention » dont l'atelier de curiosité urbaine est situé au 21 ter, boulevard de Stalingrad.



vue extérieure de la supérette.
© centre d'art contemporain de Malakoff



informations pratiques



métro



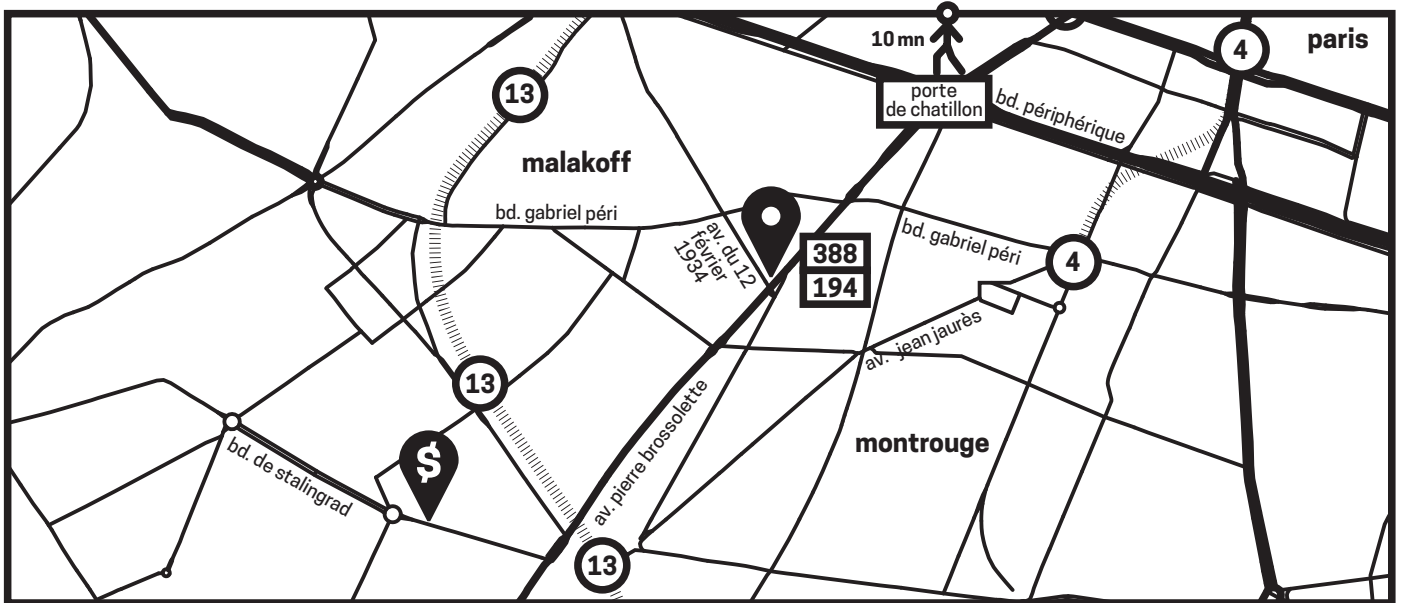
bus



la maison
des arts



la Supérette



accès

maison des arts

105, avenue du 12 février 1934
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Malakoff - Plateau
de Vanves.

métro ligne 4

Mairie de Montrouge

supérette

28 bd. stalingrad
92240 Malakoff

métro ligne 13

Station Etienne Dolet

Station Châtillon Montrouge

contacts

directrice

aude cartier

pôle supérette

et projet hors-les-murs

juliette giovannoni

administration

et production

léa djurado

pôle médiation

et éducation artistique

julie esmaelipour

médiation le week-end

muntasir koodruth

graphisme : The Shelf Company

partenaires

Le centre d'art contemporain de Malakoff bénéficie du soutien de la DRAC Île-de-France, Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et du Conseil régional d'Île-de-France.

Il fait partie des réseaux TRAM, BLA!, Arts en résidence et DCA.

Les résidences à la supérette sont rendues possibles grâce au soutien de la DRAC Île-de-France et Paris Habitat.

maisondesarts.malakoff.fr

maisondesarts@ville-malakoff.fr

01 47 35 96 94